

## Du changement à l'ADMR Haut-Vendômois et Gâtine

**A** l'issue de l'assemblée générale au cours de laquelle Monique Monnot, présidente historique, a annoncé son départ, le conseil d'administration de l'ADMR Haut-Vendômois et Gâtine a élu Jean-René Rapiteau, jusqu'alors vice-président, pour la remplacer.

C'est dans la salle moréenne André-Leymarios que l'association locale ADMR Haut-Vendômois et Gâtine a présenté le bilan de son année d'activité. Intervenant sur 31 communes, l'ADMR est la porte d'entrée pour le service de soins infirmiers à domicile et pour les interventions de l'équipe mobile Alzheimer. La structure intervient en direct pour l'aide à domicile (près de 30.000 heures par an auprès de 150 clients), que ce soit en mode prestataire ou en mode mandataire, le transport accompagné (524 heures annuelles pour 50 clients) et le service de petit bricolage et jardinage (317 heures par an). Aujourd'hui, seule la gestion du personnel dédié au transport et au bricolage est assurée par l'association locale. *« Sous réserve du vote de la Fédération le 25 mai, le personnel d'intervention (aides à domicile) sera placé sous la responsabilité de l'association locale afin de renforcer la proximité qui est un élément majeur pour les bénéficiaires de ces services. »*

Sur le secteur, la livraison des repas est assurée par l'ADMR de Beauce. Cela représente 6.630 repas livrés auprès de 41 clients dont la moyenne d'âge est supérieure à 80 ans. Ce ser-



Passation de pouvoir entre Monique Monnot et Jean-René Rapiteau.

vice engendre plus de 20.000 km de déplacement.

Au plan financier, en intégrant l'aide à domicile en tant que mandataire, l'association locale a réalisé près de 52.000 € de produits, résultat insuffisant pour couvrir les charges puisque le résultat final est déficitaire de près de 3.000 euros.

Pour les orientations à venir, une réflexion est menée sur le transport. *« Ce que propose le conseil départemental n'est pas adapté à notre public, »* a analysé Monique Monnot. De plus, afin d'assumer sereinement les nouvelles missions qui lui seront confiées, le conseil d'administration peut désormais coopter de nouveaux administrateurs sans attendre l'assemblée générale suivante.

Quant à Monique Monnot qui a évoqué avec émotion le souvenir de 44 années d'activité sur le canton de Morée et eu une pensée pour Mmes Mestre et Coyau, aujourd'hui disparues, elle quitte l'activité quotidienne locale, mais demeure pleinement engagée au plan fédéral.